



VIE MUNICIPALE

Sobriété énergétique : la Ville mobilisée

Face à l'explosion du coût de l'énergie et en l'absence d'aides de l'État, la Ville adopte un plan de sobriété énergétique. Elle doit faire des choix difficiles, mais indispensables, tant pour les finances de la ville que pour l'environnement.

Publié le 28 octobre 2022

« Un vrai risque sur les finances de la ville »

Malgré toutes les économies réalisées, en 2023, la Ville devra payer de 4 à 7 millions d'euros supplémentaires en dépenses d'énergie. Anthony Mangin, 1^{er} adjoint au maire, chargé des Finances a répondu à nos questions sur la manière de financer le surcoût.



Comment la ville fait-elle pour éviter une explosion de sa facture énergétique ?



Comment la Ville compte-t-elle financer les 4 à 7 M€ de surcoût qui subsisteront ?



La Ville sera-t-elle contrainte de reporter certains investissements ?



Les mesures prises

1 > Limiter la consommation en réduisant la température de chauffe

2 > Limiter la consommation en supprimant provisoirement des activités

- Fermeture de la médiathèque le dimanche, à partir de janvier et jusqu'au printemps
- L'activité bébés nageurs au stade nautique est pour le moment conservée

Les économies réalisées



3 ➤ Réduire l'intensité de l'éclairage public

Dans les rues principales qui relient les quartiers entre eux **et dans celles dites "secondaires"** qui permettent de circuler à l'intérieur d'un même quartier, réduction de l'intensité à :

- **50%** de l'allumage à 22h
- **25%** de 22h à 6h

Dans les rues dites "tertiaires" qui ne desservent aucune autre rue, mais uniquement les bâtiments d'une rue, c'est-à-dire les plus petites, réduction de l'intensité à :

- **60%** de l'allumage à 21h30
- **40%** de 21h30 à 23h30
- **25%** de 23h30 à 6h
- **40%** de 6h à 7h
- **45%** de 7h à l'extinction

Réduire le temps d'allumage des **illuminations de Noël** :

- **Allumage** du 9 décembre au 5 janvier
- **Extinction** à partir de 21h, sauf vendredi et samedi

Les économies réalisées



4 > Faire plus encore la chasse au gaspillage !

Vous constatez un gaspillage (chauffage trop élevé, fuite d'eau, lumière restée allumée...) dans un bâtiment municipal ? Afin que nous puissions y remédier signalez-le à nos agents !

FORMULAIRE ANTIGASPI

Sobriété énergétique : la Ville anticipe depuis plusieurs années

Pour économiser le carburant



Pour économiser l'électricité et le gaz



Pour économiser l'eau



[Aller plus loin](#)



Signaler un gaspillage

Vous constatez un gaspillage (chauffage trop élevé, fuite d'eau, lumière restée allumée...) dans un bâtiment municipal ou sur la voie publique ? Afin...



Les énergies renouvelables

Ensemble, réduisons notre dépendance aux énergies fossiles.

- LE SOLAIRE
- LA BIOMASSE
- LA GÉOTHERMIE



Un éclairage public économique

Consommer moins, voilà le défi que relève chaque jour la ville.



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le jeudi jusqu'à 19h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[Personnaliser](#)